



Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2023 Présélection des ouvrages finalistes



Réuni le mercredi 14 juin 2023 au Palais de l'Institut de France, le jury du *Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts* a présélectionné les 4 ouvrages suivants parmi les 22 présentés :

Gaston Chaissac

d'Henry-Claude Cousseau, (Editions Flammarion)

Orfèvrerie de la renaissance et des temps modernes XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles
de Michèle Bimbenet-Privat, Florian Doux et Catherine Gougeon, (Editions Faton)

Pierre Chareau

de Marc Bédarida et Francis Lamond, (Editions Norma)

Thomas Lawrence, le génie du portrait anglais

de Frédéric Ogée, (Editions Cohen & Cohen)

Le prix sera attribué en octobre prochain. Il sera remis au cours de la séance solennelle de l'Académie des beaux-arts qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, le mercredi 15 novembre prochain.

Créé en 2002, le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. Sa dotation de 10.000 euros est répartie depuis 2016 entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros). Il est entièrement financé par la générosité de Monsieur Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la Société Parfums Salvador Dali.

Les membres du jury

- Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président du jury
- François-Xavier de Sambucy de Sorgue, président d'honneur du Cercle Montherlant, co-président du jury
- Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française
- Roselyne Bachelot-Narquin, ancienne ministre de la Culture
- Francis Baillet, président du Cercle Montherlant
- Dominique Bona, de l'Académie française
- Patrick de Carolis, de l'Académie des beaux-arts
- Adrien Goetz, de l'Académie des beaux-arts
- Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la société *Parfums Salvador Dali*
- Dina Kawar, ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil de sécurité
- Haïm Korsia, de l'Académie des sciences morales et politiques
- Nathalie Obadia, galeriste
- Maryvonne Pinault, mécène et collectionneur
- Edwart Vignot, historien d'art

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier

Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts